

# COMMUNE DE TRIGUÈRES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A2021-004 du 10 juin 2021, la commune de Triguères a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative aux projets d'aliénation :

**d'une partie de la rue des Rouillères  
du Chemin Rural de la Poussetière  
du Chemin Rural dit Chemin des Roulets**

Monsieur Bruno SIDOLI a été désigné par Monsieur le Maire de Triguères en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Triguères, 2 Avenue de la Gare 45220 TRIGUERES.

**du jeudi 8 juillet 2021 à 9 heures  
au vendredi 23 juillet 2021 à 17 heures**

Les dossiers ainsi que les registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à :

**la Mairie de Triguères 2 avenue de la Gare 45220 TRIGUERES  
le lundi de 14 h 30 à 17 h 00  
les mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 30 à 17 h 00  
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00**

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de TRIGUERES lors des permanences suivantes :

**le jeudi 8 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00  
le vendredi 23 juillet 2021 de 14 h 30 à 17 h 00**

**Le public pourra également consulter les informations relatives à l'enquête publique sur le site internet de la commune.**

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations sur les registres d'enquête à la Mairie de Triguères ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Triguères 2 Avenue de la Gare 45220 TRIGUERES  
ou à l'adresse électronique : [mairiedetrigueres@orange.fr](mailto:mairiedetrigueres@orange.fr)

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour rendre son rapport et ses conclusions motivées qui pourront ensuite être consultés en mairie aux jours et heures d'ouverture et sur le site de la commune, pendant une durée d'un an.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport établi par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal délibérera sur la suite à donner aux projets d'aliénation.